

<https://www.artois-mobilites.fr/la-mobilite-sur-le-territoire/abri-velos-securises/>

ABRI VÉLOS SÉCURISÉS

Les abris-vélos sécurisés de Libercourt, de Béthune de Nœux-les-Mines, d'Avion de Bully-Grenay ont été cofinancés par :



La majorité des déplacements quotidiens se fait en voiture. Pourtant, une partie de ces déplacements pourrait se faire à vélo. Le domaine de pertinence pour l'utilisation du vélo se situe entre 2 et 5 km. Or, 80%* des déplacements du territoire font moins de 5km. Le développement de l'usage du vélo pour les déplacements quotidiens de proximité représente donc un potentiel important. Pour cela, l'offre et la qualité des infrastructures de stationnement sont essentielles au développement d'une dynamique vélo sur un territoire. Les cyclistes doivent pouvoir trouver facilement un point d'accroche pour éloigner les risques de vol.

Artois Mobilités a choisi d'implanter des abris vélos sécurisés à proximité des gares et stations majeures le long des lignes de BHNS . Aujourd'hui, ce sont plus de 250 places réparties sur 11 sites qui sont proposés aux cyclistes.





Les abris vélos d'une capacité comprise entre 15 et 50 places sont situés à proximité des principales gares ou arrêts de Bus à Haut Niveau de Service du territoire. Ainsi, vous les retrouverez dans les endroits suivants :

L'accès à ces abris est gratuit et se fait sur simple présentation d'une carte PASS PASS devant le valideur. La carte PASS PASS n'a pas besoin d'être chargée d'un titre en cours de validité.

A l'intérieur de ces abris vous trouverez une station de gonflage pour regonfler votre vélo. Tous les abris sont équipés d'un système de vidéosurveillance.



*Source : Enquête Ménages-Déplacements de 2005-2006

